



POLITIQUE SECTORIELLE

AGRICULTURE VITICULTURE AGROALIMENTAIRE

DATE DE MISE EN APPLICATION : 01/01/2024



DE NOUVEAUX LIENS POUR CHANGER DEMAIN

Cette politique précise les modalités d'accompagnement et d'octroi de financements du Groupe aux entreprises et aux projets des secteurs agricole, viticole et agroalimentaire sur la base de critères extra-financiers sur l'ensemble de son périmètre bancaire, ainsi que sur le périmètre de gestion de ses actifs en compte propre, notamment en cas d'exposition à certaines pratiques agricoles sensibles.

SOMMAIRE

1	Vision et intention	3
	3 CONFIRMER LA RELATION DU CRÉDIT MUTUEL ARKÉA AVEC LE MONDE AGRICOLE, DANS UNE APPROCHE INCLUSIVE ET DE TEMPS LONG	
	4 POURSUIVRE LES ENGAGEMENTS POUR UNE AGRICULTURE VIABLE, VIVABLE ET RESPONSABLE	
	4 AFFIRMER UN MODÈLE SINGULIER ET COLLECTIF	
2	Ambitions du Groupe en faveur des mondes agricole, viticole et de l'industrie agroalimentaire	5
3	Dispositifs d'accompagnement des clients	6
	6 SÉCURISER LES ÉQUILIBRES ÉCONOMIQUES ET ACCOMPAGNER LES MOMENTS DE DIFFICULTÉS	
	7 SOUTENIR LA TRANSITION D'UNE AGRICULTURE RESPONSABLE	
	8 PROTÉGER LE FONCIER AGRICOLE ET SOUTENIR LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS	
4	Dispositifs d'évaluation extra-financiers et principes d'encadrement	8
	8 COTATION DES RISQUES ESG	
	9 MESURE DE LA PERFORMANCE RSE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES	
	9 UNE ATTENTION RENFORCÉE AUX CRITÈRES SOCIAUX	
	9 ENGAGEMENTS RELATIFS AUX PRATIQUES SENSIBLES	
5	Validation et révision de la politique	10

1

VISION
ET INTENTIONCONFIRMER LA RELATION DU CRÉDIT MUTUEL ARKÉA AVEC LE MONDE
AGRICOLE, DANS UNE APPROCHE INCLUSIVE ET DE TEMPS LONG

L'agriculture est vitale et indispensable pour l'avenir puisqu'elle assure une grande part de l'alimentation. Dans une phase de croissance des populations et donc des besoins alimentaires mondiaux, c'est un **secteur stratégique** pour rechercher la sécurité alimentaire nécessaire à chacun.

En plus de ce **rôle central de nourrir les populations**, elle abrite de **très nombreux enjeux** : captation de carbone et Gaz à Effet de Serre, biodiversité, santé, production d'énergies renouvelables, entretien du patrimoine culturel paysager des territoires, gestion et qualité de l'eau...

À l'échelle des territoires d'ancrage historique du Groupe Crédit Mutuel Arkéa, à savoir la Bretagne et la Nouvelle-Aquitaine, **les filières agricoles constituent des secteurs majeurs indispensables à leurs équilibres socio-économiques**.

Par le passé, afin de répondre aux évolutions des attentes et des besoins d'alimentation de la société, elles se sont largement **transformées et renouvelées à de multiples reprises**. Fortes de

cette capacité d'adaptation, elles sont aujourd'hui encore **engagées dans de nouvelles transitions pour relever les défis en termes d'alimentation, de santé, de climat, d'énergie et de préservation du capital naturel**.

En Bretagne, première région d'élevage en France, l'agriculture garantit à elle seule une importante réponse aux besoins en protéines animales de la population française.

Le Groupe souhaite continuer à soutenir la préservation de ce modèle de polyculture élevage, historique et agronomiquement pertinent, dans le respect des équilibres de production des différents territoires. Cette identité forte autour de l'élevage s'accompagne d'effets connus, notamment en matière de production de Gaz à Effet de Serre par les ruminants, sur lesquels le Groupe souhaite accompagner tous les acteurs dans la recherche de solutions de décarbonation.

En Nouvelle-Aquitaine, le Groupe est particulièrement attentif aux besoins que rencontrent les acteurs agricoles dans leurs transformations afin de faire face au changement climatique et aux aléas

induits. Implanté sur cette première région agricole d'Europe, première forêt cultivée d'Europe, deuxième vignoble français et terre d'élevage, le Crédit Mutuel Arkéa souhaite renforcer son engagement au maintien de cette richesse économique et culturelle, dans le respect et la prise en compte des spécificités de chaque terroir.

En France, au travers des soutiens accordés par sa filiale Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, le Groupe souhaite continuer à accompagner toute la chaîne de valeur de l'alimentation dans les transitions profondes qu'elle rencontre, de l'amont (équipementier, semencier, tonnelier...) à l'aval (industrie agroalimentaire, distribution...).

Conscient que ces adaptations prennent du temps, le Groupe s'inscrit en tant qu'acteur économique dans un temps long, **en accompagnant l'ensemble de ses sociétaires et clients, des précurseurs aux plus fragiles, quel que soit leur système de production**, et en veillant particulièrement aux dynamiques de recherche et d'innovation qui contribueront à l'atteinte de ces objectifs.

POURSUIVRE LES ENGAGEMENTS POUR UNE AGRICULTURE VIABLE, VIVABLE ET RESPONSABLE

Dans le prolongement de la politique d'accompagnement des exploitations agricoles et viticoles adoptée en mars 2022

Dans la continuité des orientations précédemment prises, le Groupe renouvelle dans cette politique son engagement pour :

- ▶ Répondre au besoin de **souveraineté alimentaire**, autour d'une production de qualité, en quantité suffisante, et conforme aux exigences des consommateurs qui attendent une alimentation sûre, saine et durable.
- ▶ **Sécuriser les revenus** et soutenir le **développement de la valeur sur les exploitations**, pour permettre de vivre et d'innover sur les fermes.

▶ **Accompagner les installations** et contribuer au **renouvellement des générations**, puisque la moitié des chefs d'exploitation partiront à la retraite d'ici 2030, et que l'agriculture de demain ne se fera pas sans agriculteurs.

▶ Stimuler la **recherche et le développement** de solutions innovantes et durables, au service d'une agriculture du vivant, par la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre, le captage de carbone, la réduction des émissions de méthane, le bien-être animal, la régénération des sols, des milieux aquatiques, ou encore la préservation et la restauration de la biodiversité.

En cohérence avec la feuille de route Finance durable du Groupe

A travers son projet stratégique FAIRE 2030 et sa feuille de route Finance durable, le **Crédit Mutuel Arkéa s'engage à accompagner les transitions environnementales et sociétales, en pratiquant une finance au service des territoires et de leurs acteurs, qui s'inscrit dans la durée.** La feuille de route 2025/2030 se concentre sur trois enjeux de durabilité prioritaires, à savoir :

- ▶ **l'atténuation et l'adaptation au changement climatique ;**
- ▶ **la biodiversité et le capital naturel ;**
- ▶ **l'eau et les ressources.**

Ces enjeux sont particulièrement **matériels** pour les secteurs Agriculture, Viticulture et Agroalimentaire.

AFFIRMER UN MODÈLE SINGULIER ET COLLECTIF

En tant que société coopérative, le Crédit Mutuel Arkéa combine expertises bancaires, agricoles et viticoles, grâce à un fonctionnement qui s'appuie sur deux fondamentaux :

Un binôme élus et salariés

▶ Les administrateurs, élus, issus du monde agricole, sont très impliqués au quotidien et plusieurs organes de gouvernance permettent d'assurer la co-construction des stratégies : la Caisse de Bretagne du Crédit Mutuel Agricole au Crédit Mutuel de Bretagne, les commissions Agriculture et Viticulture au Crédit Mutuel du Sud-Ouest, et l'entité Crédit Mutuel Arkéa Agri qui étend ses coordinations de façon transversale avec toutes les entités concernées au sein du Groupe Crédit Mutuel Arkéa.

▶ Les élus assurent ainsi l'orientation de la politique agricole et la représentation du Groupe au sein des instances professionnelles agricoles et services spécialisés de l'État, en binôme avec les équipes salariées.

Une démarche de co-construction

▶ **Les échanges entre élus et salariés** rythment la vie de la coopérative et s'inscrivent dans une **démarche itérative** qui permet de prendre véritablement en compte les enjeux et attentes du monde agricole :

1. **Phase d'écoute et d'échanges** associant élus et salariés, sur les enjeux et actualités agricoles, et faisant naître des pistes à étudier.
2. **Phase de construction** : les collaborateurs en charge des marchés agricoles et viticoles étudient le sujet, en se tournant le cas échéant

vers les partenaires (coopératives, groupements, syndicats agricoles, négoce, distributeurs...). Ils élaborent des propositions de solutions.

3. **Phase de vérification** : les propositions sont présentées aux élus pour s'assurer de leur pertinence.

Cette méthodologie s'applique à tous les processus bancaires : outils, procédures, engagements, accompagnement, innovation... Elle s'inscrit en amont des décisions prises par les Conseils d'administration des fédérations et du Crédit Mutuel Arkéa. C'est également selon cette méthode qu'est élaborée cette politique sectorielle.

▶ Si besoin, le Groupe s'appuie sur des **expertises externes** des enjeux climatiques, de biodiversité, ou d'autres thématiques spécifiques, pour une prise en compte éclairée des transitions dans les solutions développées.



AMBITIONS DU GROUPE EN FAVEUR DES MONDES AGRICOLE, VITICOLE ET DE L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

À travers cette politique, en cohérence avec sa Raison d'Être, le Crédit Mutuel Arkéa affirme un positionnement responsable qui vise à contribuer aux **Objectifs de Développement Durable** (ODD¹) suivants :



Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

- ▶ Les estimations actuelles montrent que près de 690 millions de personnes souffrent de la faim, soit 8,9 % de la population mondiale, en hausse de 10 millions de personnes en un an et de près de 60 millions en cinq ans.
- ▶ 500 millions de petites exploitations agricoles fournissent jusqu'à 80 % de la nourriture consommée dans les pays en développement.
- ▶ 42 % des français les plus précaires, gagnant le Smic ou moins, auraient supprimé un repas de leur journée du fait de l'inflation (sondage Ifop mars 2023).



Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.



Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.



Établir des modes de consommation et de production durables.

En cohérence avec sa Raison d'Être, le Crédit Mutuel Arkéa se veut être acteur d'un monde qui se conçoit sur le long terme et prend en compte les grands enjeux sociétaux et environnementaux de la planète pour les prochaines générations. La présente politique contribue concrètement à l'atteinte des engagements de cette Raison d'Être :

- ▶ Accompagner chacune de nos parties prenantes dans sa transition **environnementale** (engagement 2).
- ▶ Développer des **coopérations territoriales et s'engager en faveur de la vitalité locale** (engagement 3).
- ▶ S'engager pour **l'inclusion et cultiver une relation de confiance durable avec tous nos sociétaires et clients, des précurseurs aux plus fragiles** (engagement 4).

Ci-après sont détaillés les dispositifs mis en place à cet effet :

- ▶ Les **dispositifs d'accompagnement déployés par le Groupe** pour soutenir toutes les formes d'agriculture responsable.
- ▶ Les **dispositifs d'évaluation et d'exclusion** auxquels il a recours pour sensibiliser, stimuler et contrôler.

1 - Les Objectifs de Développement Durable ou ODD (en anglais : Sustainable Development Goals, ou SDGs) désignent les dix-sept objectifs établis par les États membres des Nations unies et qui sont rassemblés dans l'Agenda 2030

3

DISPOSITIFS
D'ACCOMPAGNEMENT
DES CLIENTSSÉCURISER LES ÉQUILIBRES ÉCONOMIQUES ET ACCOMPAGNER
LES MOMENTS DE DIFFICULTÉS

Le Groupe entretient des liens de confiance avec ses clients et partenaires pour un accompagnement sur le long terme, et ce, y compris dans les périodes délicates.

Les secteurs agricole, viticole et agroalimentaire sont soumis à de multiples aléas : qu'il s'agisse d'aléas de marché, de problèmes techniques, de capital humain, de risques climatiques...

Pour y faire face le Groupe mobilise compétences et savoir-faire complémentaires. Il s'assure d'une bonne **relation client-conseiller** afin de délivrer un **accompagnement spécifique** à chaque exploitant agricole, **selon le contexte** dans lequel il évolue, **au cas par cas**.

En complément de cette précieuse relation de confiance client-conseiller, le Crédit Mutuel Arkéa promeut **des solutions pour se prémunir de situations délicates** :

► **OptiLiss Agri Déduction pour Épargne de Précaution** : une

offre qui permet de constituer une épargne de précaution, dans un cadre fiscal avantageux.

► **Prévi Anticip Pro** : une offre d'ingénierie sociale complète avec des dispositifs d'indemnités journalières en cas de problème de santé.

Au-delà de ces dispositifs, le Groupe étudie avec chacun de ses clients les **solutions possibles de diversification des sources de revenus** dont il dispose (dans le respect des principes d'encadrement décrits au point 4 de la présente politique) : agro et œnotourisme, transformation et vente à la ferme, exportations, production d'énergie, Paiements pour Services Environnementaux...

Le Groupe accompagne ses clients dans leurs **enjeux de recrutement et de fidélisation de la main-d'œuvre agricole**. Des **solutions d'ingénierie sociale** (épargne salariale, tickets restaurants) sont notamment proposées.

Enfin, le Groupe s'est doté d'une « **boîte à outils** » d'urgence

permettant d'assurer des reports de mensualités, modulations, ou lissage de charges, et dispose d'un dispositif d'accompagnement « affaires spéciales » pouvant être activé si nécessaire et permettant un **accompagnement spécifique du client par des experts en cas de difficultés**.



SOUTENIR LA TRANSITION D'UNE AGRICULTURE RESPONSABLE

Le Crédit Mutuel Arkéa soutient les trajectoires agro-responsables et l'accompagnement des innovations agro-écologiques, c'est-à-dire les formes d'agriculture qui prennent en compte :

- > la préservation de l'environnement ;
- > le bien-être animal ;
- > l'amélioration des productions agricoles ;
- > l'amélioration des conditions et du temps de travail des agriculteurs.

Pour ce faire, le Groupe développe des offres et services spécifiques décrits ci-après.

À l'échelle de ses banques de détail, pour ses clients agriculteurs

► **Le Prêt Agrinovéo** : une solution de financement des projets de transition énergétique et de réductions des émissions de Gaz à Effet de Serre, comme la production d'énergies renouvelables (équipements photovoltaïques, méthanisation...) et de projets en faveur d'économies d'énergie, ainsi que de projets pour améliorer la gestion de l'eau.

► **Le Prêt AlterAgrinovéo** : une offre de financement dédiée aux investissements qui contribuent au bien-être animal (modernisation de bâtiments, aménagement de parcours extérieurs, biosécurité...), à l'amélioration des conditions de travail (robotisation, modernisation des locaux pour les salariés, conditions d'accueil des saisonniers...), à la mise en place de filières qualité ou de circuits courts et de vente à la ferme pour consolider les modèles de rémunération.

► **Le crédit CléMat*** : une offre de financement dédiée à l'acquisition

de matériel à performance agro-environnementale pour la gestion durable des cultures : guidage gps, désherbage mécanique, réduction des pesticides...

► **Le cofinancement des bilans carbone** avec la Région Bretagne, que le Groupe encourage auprès des Jeunes Agriculteurs et réalise également auprès d'agriculteurs volontaires.

En soutien aux initiatives innovantes et aux actions de recherche et développement qui favorisent les transitions de l'agriculture

► Participation à des expérimentations de **Paiements pour Services Environnementaux**.

► Partenariats en faveur de **l'innovation en agriculture durable** (ex : démarche Eco-Méthane de Bleu Blanc Coeur qui permet de limiter les émissions de méthane en optimisant l'alimentation animale, fonds Vitirev, pôles de compétitivité...).

► Étude de toutes **opportunités avec les structures d'accélération des transitions agricoles**.

Au sein de sa filiale Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, notamment pour ses clients de l'industrie agroalimentaire

► **Le Prêt Pact Trajectoire ESG**

Les clients qui souscrivent au Prêt "Pact Trajectoire ESG" bénéficient d'une évaluation ESG périodique, réalisée par un organisme tiers, pendant la durée du crédit, qui conditionne l'évolution des conditions financières du prêt.

► **Le Prêt Pact Carbone**

Il permet aux clients volontaires de bénéficier d'un bilan carbone et d'une bonification du taux d'intérêt en fonction de la réduction de leur intensité carbone.

La mesure carbone et la définition de la trajectoire sont réalisées par un organisme indépendant et un rapport est remis bi-annuellement au client.

► **Le Prêt Arkéa Impulse**

Cette offre de prêt est dédiée au financement de projets de transition environnementale et sociale, avec une durée pouvant aller jusqu'à 25 ans et des conditions bonifiées, pour des projets de transition dont le retour sur investissement n'est pas toujours immédiat.

Les objectifs éligibles font l'objet d'une revue annuelle par un tiers externe afin de garantir une sélection en phase avec les enjeux de transition et les standards de place.

► **Le dispositif d'accompagnement ESG Spark**

Pour les clients volontaires, ce dispositif de sensibilisation, d'évaluation et de progrès de leur performance ESG, s'appuie sur les thématiques de l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, la biodiversité, le social.

Ces différentes offres ont vocation à être complétées et à s'enrichir en fonction des besoins des clients et de l'évolution du marché.

PROTÉGER LE FONCIER AGRICOLE ET SOUTENIR LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS

Le foncier est l'un des premiers capitaux des exploitations agricoles. Par le lien au sol, la propriété foncière contribue, sur le long terme, à la **stabilité financière des exploitations et à leur durabilité**.

Le Groupe **encourage ses clients à devenir propriétaires** de leurs terres et les accompagne dans le financement de leurs achats.

En complément, afin de faciliter l'accès au foncier pour les agriculteurs lors des installations, le Groupe propose :

▶ **Des solutions d'achat différé**, en cas de capacité financière limitée, pour l'acquisition de foncier stratégique à proximité immédiate des sites et afin de faciliter une gestion durable des exploitations, en partenariat avec la SAFER et les Régions.

▶ **Des solutions de portage de foncier** au sein de ses réseaux de banque de détail, avec pour objectif la compétitivité des exploitations dès l'installation.

Enfin, pour **faciliter les transmissions d'exploitations agricoles et les installations de Jeunes Agriculteurs**, le Groupe :

▶ Propose une bonification des taux de prêts pour les dossiers à l'installation, en allégeant les cotisations d'assurance emprunteur et en octroyant des aides directes à l'installation pour faciliter le lancement des activités.

▶ Accompagne les agriculteurs dans l'anticipation de leur démarche de transmission, lors de rendez-vous dédiés le plus tôt avant l'installation de leur successeur.

▶ Cofinance les bilans carbone pour aider à construire des projets durables dès leur lancement.



DISPOSITIFS D'ÉVALUATION EXTRA-FINANCIERS ET PRINCIPES D'ENCADREMENT

La présente politique précise les dispositifs qui s'appliquent aux financements et investissements du Crédit Mutuel Arkéa en faveur de l'agriculture, la viticulture et l'agroalimentaire.

COTATION DES RISQUES ESG

Afin de sécuriser l'octroi de ses financements, **le Groupe Crédit Mutuel Arkéa déploie des analyses de risques ESG spécifiques, via son outil GRETA**, pour les clients entreprises de plus de 10 millions d'euros de chiffres d'affaires, et l'actualise annuellement².

Les critères d'analyse portent sur les thématiques suivantes :

▶ Pour les acteurs de l'agriculture, de la viticulture et de la sylviculture³

- > Risques physiques
- > Biodiversité
- > Santé, sécurité des collaborateurs
- > Conformité et sécurité des produits
- > Gestion de l'eau

▶ Pour les acteurs du commerce de gros et de l'industrie agroalimentaire⁴.

- > Émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)
- > Risques physiques
- > Biodiversité
- > Conformité et sécurité des produits
- > Qualité des relations aux parties prenantes

2 - Dans le cas d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, cette analyse concerne les clients entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 10 millions d'euros et dont l'encours cumulé de crédits dépasse 10 millions d'euros. La grille est applicable au niveau du groupe risque et s'applique au SIREN de l'entreprise du groupe risque dont le chiffre d'affaires est le plus important.

3 - codes NACE 01 (sauf 016 et 017) et 02

4 - codes NACE 10, 11, 4611, 462, 463 et 469

MESURE DE LA PERFORMANCE RSE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

En complément des critères d'analyse de risques ESG mis en place, **le Groupe développe avec ses fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest, une méthodologie de mesure de la performance RSE des exploitations agricoles**, qui sera

proposée aux clients volontaires. Cette méthode s'appuie sur des indicateurs de durabilité en termes d'économie, de social et d'environnement, définis au contact d'experts externes au Groupe.

Cet outil en cours de développement **permettra d'historiser l'évolution du**

portefeuille de clients du Groupe, d'adapter les conditions financières des offres à cette performance mesurée, et de proposer des offres adaptées, de façon à encourager les clients dans les transformations qu'ils conduisent.

UNE ATTENTION RENFORCÉE AUX CRITÈRES SOCIAUX

Pour accompagner les projets des clients agriculteurs au sein des banques de détail, les décisions sont basées sur une analyse multicritères, **dans le cadre d'une analyse globale et bienveillante**, en portant l'attention première au profil du porteur de projet, sa vision stratégique, ses expériences, ses compétences et sa formation.

En complément, les conseillers vérifient aussi :

▶ La viabilité du projet, en calculant les revenus nécessaires à l'atteinte du niveau de vie ciblé.

▶ Les équilibres vie professionnelle/vie personnelle, en évaluant les temps de travail des Jeunes Agriculteurs à l'aide d'un outil spécifique développé avec la profession (calculatrice mise en place par la Chambre d'agriculture de Bretagne).

▶ Les risques d'isolement, en vérifiant l'appartenance du client à des collectifs (techniques, politiques).

Un bilan d'ingénierie sociale est également réalisé de façon systématique, dans le but d'informer et de conseiller le porteur de projet concernant les choix dont il dispose.

Dans le cas où cette analyse ne permettrait pas de donner une issue favorable, le Groupe s'engage à accompagner le client sociétaire dans l'étude de **solutions alternatives et évolutives**.

ENGAGEMENTS RELATIFS AUX PRATIQUES SENSIBLES

Au regard des enjeux mondiaux en termes de déforestation, de perte de biodiversité et de droits humains, le Crédit Mutuel Arkéa s'engage à respecter les exclusions et obligations suivantes.

Déforestation

ACTIVITÉS DE FINANCEMENTS⁵

Exclusions relatives aux financements de projets :

▶ **Aucun financement direct ne peut être accordé à un projet d'exploitation d'huile de palme.**

▶ **Aucun financement direct ne peut être accordé à un projet de production de viande bovine ou de soja en provenance de terres défrichées ou converties en Amazonie et dans la région du Cerrado.**

chées ou converties en Amazonie et dans la région du Cerrado.

En contrepartie de cette exclusion sur le soja déforesté, les fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest s'engagent à :

> former leurs conseillers et informer leurs clients agriculteurs sur les solutions alternatives au soja déforesté (oléagineux, protéagineux, légumineuses...);

> poursuivre les réflexions avec les partenaires pour favoriser l'accès au pâturage (foncier stratégique, échanges parcellaires, chemins d'exploitation, boviducs...).

Exclusions relatives aux financements des clients :

▶ **Aucun financement ne peut être accordé à une exploitation agricole cliente produisant de l'huile de palme.**

Au-delà de ces restrictions, dès 2024, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels s'est engagée à effectuer une **recherche systématique de controverses relatives à des condamnations définitives en matière de déforestation** lors du financement d'un client du secteur agroalimentaire pour les dossiers relevant de la compétence des comités de crédits d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, du Pôle Entreprises et Institutionnels du Crédit Mutuel Arkéa et du Groupe Crédit Mutuel Arkéa.

INVESTISSEMENTS POUR COMPTE PROPRE

Depuis le 1^{er} janvier 2024, dans le cadre des placements de trésorerie réalisés par sa Salle des marchés, **le Crédit Mutuel Arkéa s'interdit tout investissement dans des entreprises réalisant du chiffre d'affaires dans la production/distribution d'huile de palme.**

Cette exclusion s'applique à chaque entreprise identifiée ainsi qu'à ses filiales⁶. La mise en place de cette interdiction s'appuie sur les données fournies par Sustainalytics. La mise à jour de ces données est annuelle.

Biodiversité

Afin de protéger les espèces et espaces vulnérables des zones

à forts enjeux de biodiversité identifiées au titre du patrimoine mondial de l'UNESCO ou dans les conventions RAMSAR sur les zones humides, les fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest accompagnent les exploitations agricoles qui s'inscrivent dans le cadre d'une gestion durable et raisonnée des sites.

► En amont de cet accompagnement les collaborateurs vérifieront les autorisations et avis donnés par les structures de gestion, conformément aux réglementations et cahier des charges en vigueur (accords de préfetures, PNR, Conservatoire du littoral, zones natura 2000...).

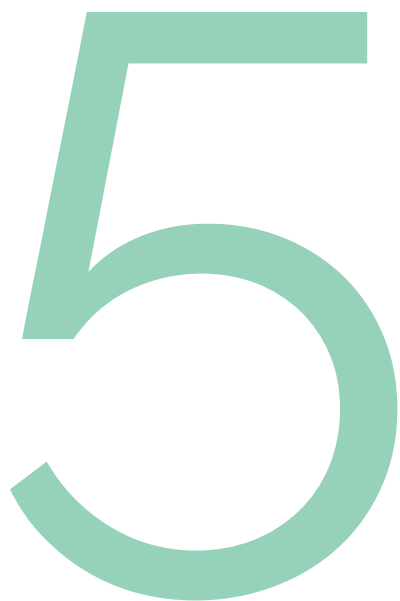
► Une formation à ces enjeux sera dispensée aux équipes lors

des phases de présentation de la politique sectorielle, lesdites équipes disposent d'un accès aux sites listant les communes RAMSAR et UNESCO afin d'en garantir la mise à jour en continu.

Le Groupe poursuivra également l'exploration du levier des Paiements pour Services Environnementaux en appui à la gestion de ces espaces.

Droits humains

Le Crédit Mutuel de Bretagne et le Crédit Mutuel du Sud-Ouest s'engagent à cesser le développement de leurs relations avec des entreprises agricoles qui auraient été condamnées pour **recours intentionnel à de la main d'œuvre illégale**⁷ et à assurer une extinction progressive de leurs contrats.



VALIDATION ET RÉVISION DE LA POLITIQUE

Cette politique sectorielle agriculture, viticulture et agro-alimentaire est validée par le Conseil d'administration du Crédit Mutuel Arkéa, par le Conseil d'administration de la Caisse de Bretagne du Crédit Mutuel Agricole, par le Conseil d'administration du Crédit Mutuel de Bretagne et par le Conseil d'administration du

Crédit Mutuel du Sud-Ouest. Elle est le résultat d'une collaboration active entre administrateurs et représentants des entités et filiales du Groupe concernées, conformément au modèle coopératif.

Dans la logique d'amélioration continue qui anime le Crédit Mutuel

Arkéa, cette politique fera l'objet d'actualisations régulières. Elle sera progressivement enrichie de nouveaux engagements, outils et offres, en adéquation aux évolutions du contexte et en réponse aux attentes des parties prenantes du Groupe Crédit Mutuel Arkéa.

6 - est considérée comme filiale toute société détenue à plus de 50 % hors participations de fonds d'investissement ou de fonds souverains.
7 - emploi d'une personne étrangère démunie de titre de travail.



1, rue Louis Lichou - 29480 Le Relecq-Kerhuon

Tél. : 02 98 00 22 22

cm-arka.com

@cmarkea

Crédit Mutuel Arkéa, société anonyme coopérative de crédit à capital variable et de courtage d'assurances.
Siège social : 1 Rue Louis Lichou 29480 Le Relecq-Kerhuon - SIREN : 775 577 018 RCS BREST.

Le Groupe Crédit Mutuel Arkéa est composé du Crédit Mutuel Arkéa, des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne, du Crédit Mutuel du Sud-Ouest et de leurs caisses locales adhérentes, ainsi que d'une quarantaine de filiales spécialisées (Fortuneo, Monext, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Arkéa Asset Management, Suravenir, Suravenir Assurances..).

